
Microprogramme de 1er cycle en résolution de conflit - 0505

RESPONSABLE :

Maxime Blanchette
819 762-0971 poste 2482

SCOLARITÉ :

15 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Ce microprogramme vise le développement d'habiletés et d'attitudes éthiques de résolution de conflit, nécessaires pour toute personne ou tout intervenant qui veut se doter d'un savoir-faire afin de faciliter la paix communautaire à travers des moyens non juridiques.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Posséder une année de scolarité universitaire (30 crédits) ou l'équivalent.

Base expérience

Posséder deux ans d'expérience de travail pertinente en situation de résolution de conflit qui doit être démontrée (fournir une lettre d'explication ou de présentation et des preuves démontrant l'expérience pertinente en résolution de conflit).

OU

Obtenir l'approbation de la responsable du microprogramme.

PLAN DE FORMATION :

ANI2115	Dynamique du développement des groupes (3 cr.)
TSO1011	Habiletés et méthodes de gestion de la situation conflictuelle (3 cr.)
TSO1012	Introduction à la médiation (3 cr.) (ANI2115 et TSO1011)
TSO1013	Compréhension et maîtrise de la colère (2 cr.)
TSO1014	Arbitrage (1 cr.)
TSO1015	Médiation et différents milieux d'intervention (3 cr.) (TSO1011 et TSO1012)

* : Disponible à distance